



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

cerf

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration
Date de réception Dossier complet le Nº d'enregistrement
22/01/2016 22/01/2016 F09316P00-16.

1. Intitulé du projet

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

SAVATIER

NATHIEU

SCEA DOMAINE du CHATEAU du Roie

783 097 504 00014

8CEA

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

Rubrique 51a. Surface de défrichement de 3 ha inférieur à 28 ha.

4. Caractéristiques générales du projet

Le projet porte sur la mise en place de 3 ha de vignes en bordure de la D47 et cela afin de renforcer plus compétitive notre structure de production.

dans une pré-mise en
valeur de l'architecture et
du patrimoine ou une zone
de protection du patrimoine
architectural, urbain, et
patologique ?

✓

dans une conception
complexe pour la planification
et la prévention des risques
naturels prévus ou non dans
le plan de prévention de
risques technologiques ?

✗

si oui, est ce que la preuve
est prouvée ?

✗

la sécurité des sols
est-elle assurée dans une zone
de protection de révolution
des eaux ?

✗

la sécurité des sols
est-elle assurée dans une zone
de protection de révolution
des eaux ?

✗

est-elle assurée dans une zone
d'urbanisation instable ou
assez ?

✗

le projet se trouve dans ou
à proximité d'un cours d'eau ?

✗

est-elle assurée dans ou
à proximité d'un cours d'eau ?

✗

d'un monument historique
ou d'un site classé ou
classé au patrimoine mondial de
l'UNESCO ?

✗

fatuna 2000 ZPS F9312014.
FR9301685.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

Déclaration au service de la viticulture de Draguignan -

autorisation de défrichement .

Surface à défricher 3ha

4.1 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Domaine du Château
du Rouet
83490 Le Tay.
Parcelle C001.

Coordonnées géographiques

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Long. ° ' " Lat. ° ' "

4.7.1 Soit-il d'une installation d'énergie renouvelable ou d'un usage exhorté ?

Non Oui

4.7.1 Si oui, celle-ci fait-elle l'objet d'une étude d'impact ?

Non Oui

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

Non Oui

4.8 Pour quel(s) dans un programme de travaux ?

4.8.1 Quel est le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Zemain partiellement boisé

Oui Non

Seul, faible et date d'applications
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les diapositives 35 à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une étude environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée
Consultez la fiche(s) suivante(s) par tous moyens utiles, notamment pour plus d'informations sur le site Internet : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il dans une zone de montagne ?

Oui Non (en quelle ?)

dans une zone d'altitude supérieure à 1000 mètres au dessus du niveau de la mer ?
couvert par un couvert de végétation dégradé ?

2NIEFF1 83198141
II 83198100

dans une zone de montagne

sous un climat tempéré à dominante océanique ?

dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle régionale ou nationale ou un parc naturel régional ?

sur un plan de prévention et de gestion ?

Engendre-t-il de la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, aquatiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>
Est-il susceptible de déclencher des réactions négatives chez les riverains ?	<input checked="" type="checkbox"/>
Constitue-t-il une source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>
Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des odeurs désagréables ?	<input checked="" type="checkbox"/>
Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>
Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	o
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	o
	Engendre-t-il des rejets toxiques dans l'air ?	o
Polluants	Est-il susceptible d'être chimiquement modifié par les réactions atmosphériques ?	o
	Engendre-t-il des perturbations ou dérives du cycle hydrologique et hydrochimique ?	o
	Engendre-t-il des perturbations ou dérives du cycle biologique ?	o
	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel et archéologique et à l'environnement ?	o
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, pêche, industrie, urbanisme / aménagement) ?	o

4. Les incidences du projet identifiées au 3.1 sont-elles susceptibles d'être comparées avec d'autres projets connus ?

Non Oui

α

5. Les incidences identifiées au 3.1 sont-elles susceptibles de faire l'objet de tests de confrontation ?

Non Oui

β

7. Auto-évaluation (facultatif)

Si vous avez rempli le formulaire en ligne, vous pouvez évaluer votre auto-évaluation en fonction de la qualité et de la pertinence des réponses.

Le projet présenté doit faire l'objet d'une étude d'impact afin de mieux appréhender les conséquences sur notre milieuse.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet

- 1 L'annexe n°1 intitulée « Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée : 9
- 2 Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme si existant) : 4
- 3 Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain : 9
- 4 Un plan de projet (1/100 pour les travaux de terrasse, ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 5° b) et d), 8°, 10°, 18°, 20° a) et b), 32°, 41° et 42°) plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos générées datées et complétées si nécessaire, selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau : 9
- 5 a.2 Autres annexes volontairement fournis par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez consigner le tableau ci-joint en indiquant les éléments suivants : Nom du destinataire, date de la signature, nom et prénom de la personne qui l'a effectuée.

Objet

Etude d'impact et Etude d'incidence
Vdt Jilieu fatuels.
Espace environnement 2016

9. Engagement et signature

Je certifie avoir lu et compris l'ensemble du document et accepté les conditions : OK

de Duy.

19 Janvier 2018

Château du Rouet
CÔTES DE PROVENCE
83490 LE MUY - France
04 94 99 21 10 - Fax 04 94 99 20 42

Jean-Paul Leriche Directeur d'exploitation